

Journée  
de l' **AFDIT**

**MÉTHODES AGILE :  
RÉVOLUTION DANS LES PROJETS  
ET CONTRATS INFORMATIQUES?**  
6 décembre 2013

L'AFDIT est heureuse de vous annoncer la tenue de son prochain colloque le 6 décembre 2013.

*The French Computer Law Association (AFDIT) is proud to announce its next conference December 6, 2013.*

**MÉTHODES AGILE : RÉVOLUTION  
DANS LES PROJETS ET CONTRATS  
INFORMATIQUES ?**

**AGILE METHODS : A REVOLUTION  
FOR IT CONTRACTS AND  
PROJECTS?**

Lieu / Venue:

**CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX**  
Auditorium  
22, rue de Londres  
75009 PARIS - FRANCE  
9h - 17h

**6 heures validées au titre de la  
formation continue des Avocats**

En partenariat avec / In cooperation with:



Commission Economie  
numérique et Internet



# Présentation

*Les projets informatiques ont été développés et contractualisés, pendant des années, selon des méthodes classiques ; linéaires, « en V » ou « en cascade ».*

*Devant les chiffres impressionnants d'échecs, de dérapages parfois considérables en délais, coûts, évolutions de périmètres, sources de traumatismes, voire de procès, les méthodes AGILE semblent être une alternative radicale mais crédible tendant à réviser fondamentalement les approches.*

*L'Agile prêche la primauté de l'humain sur l'outil ; l'intégration systémique du changement ; des résultats rapides et immédiatement visibles ; pas de périmètre fonctionnel fixe, mais des objectifs révisables, des enveloppes budgétaires et des délais globaux, révisés en permanence ; des cycles courts ; des livrables rapprochés.*

*Le « Manifeste Agile » de 2001, signé par 17 grands experts a marqué les esprits. 74% des ingénieurs projets déclarent y adhérer et appliquer au moins partiellement ses principes.*

*Révolution dans l'approche contractuelle, voire défiance générale de processus juridiques risquant de figer et durcir la relation, les contrats sont bouleversés dans leur esprit, leur structure et leurs clauses.*

*Quel est ce phénomène désormais incontournable qui bouleverse les pratiques: le résultat de nouveaux modèles sophistiqués, permettant enfin d'appréhender le réel ? Une alternative salvatrice ? un nouvel avatar de Soft Law ? Un idéalisme déconnecté ? ou des faux-semblants ?*

Organisé par :

**ANDRÉ MEILLASSOUX**  
*Avocat*  
Président de l'AFDIT



*Avec le soutien de :*



**Faites le choix  
de l'expertise avec EFE**

**120 formations d'actualité**

À forte valeur ajoutée destinées aux cadres et dirigeants des secteurs privé et public. Animées par les meilleurs experts du moment sur des sujets d'ordre stratégique, technique, sociétal...

**900 formations catalogue inter**

À Paris, Lyon et Marseille, toutes déclinables en intra

**200 formations catalogue dédiées au secteur public**

Sur les mêmes villes et réalisables en intra

Pour toute information, contactez-nous :

01 44 09 25 08 – [infoclient@efe.fr](mailto:infoclient@efe.fr)

**EFE ÉDITIONS**

**Des publications spécialisées et très opérationnelles**

Utilisées comme outils de travail par les professionnels

**Deux revues** rédigées par d'éminents spécialistes : BJD, BJCP

**10 newsletters** rédigées par des experts terrain pour des professionnels

Pour toute information, contactez-nous :

01 44 09 22 28 - [edition@efe.fr](mailto:edition@efe.fr) - [www.efe.fr](http://www.efe.fr)



Retrouvez EFE sur votre mobile  
en scannant ce code

# Programme

## 9h00 Ouverture de la journée - Welcoming remarks

Clarisse BERREBI

Avocat - Présidente de la Commission des Nouvelles Technologies du Conseil National des Barreaux

Lawyer - Chair of the New Technologies Commission National with the National Council of Bars

## 9h10 Présentation des travaux - Opening of the session

André MEILLASSOUX

Avocat - ATM Avocats, Président de l'AFDIT, co-représentant d'ITechLaw en France

Lawyer - ATM Avocats, Chairman of AFDIT, ITechLaw co-representative for France

## 9h20 Un point sur les méthodes d'implémentation - About implementation methods

Pierre DELORT - Président de séance matinée

DSI, Président de l'Association Nationale des Directeurs des Systèmes d'Information, Enseignant Mines-ParisTech et HEC.

CIO, President of the French National Association of CIO, Lecturer at Mines-ParisTech and HEC.

## Qu'est-ce que L'AGILE ? Avantages et inconvénients par rapport aux méthodes classiques

### What is AGILE ? Pros and cons, comparison with classical methods

## 9h30 Principes des Méthodes Agile - l'impact sur la relation client-fournisseur - Basics of Agile : impact on client-provider relationship

Sébastien DELAYRE

Directeur du département Agile Entreprise, CGI Business Consulting  
Director for Agile Entreprise department, CGI Business Consulting

## 10h Philosophie, principes et enjeux de L'AGILE - Philosophy, principles and issues of AGILE

Aurélien FAREVELON

Doctorant, Laboratoire d'informatique de Grenoble  
Doctoral student, Grenoble computing laboratory

## L'Agile et les contrats - Agile and contracts

### 10h30 A practical analysis of Agile

### Une analyse pratique de l'Agile

Susan ATKINSON

Solicitor - England & Wales, Keystonelaw, London

### 11h00 Pause - Break

## 11h15 Agile et ses difficultés, la vision d'un Expert Judiciaire - Agile and its drawbacks, a Judicial Expert's insight

Hubert BITAN

Expert Judiciaire agréé par la Cour de Cassation  
Judicial Expert with the French Supreme Court

## 11h45 La vision Allemande : qualifications juridiques, pratique contractuelle - Insight from Germany : legal definitions and contractual practice

Prof. Dr. Rupert VOGEL

Avocat à KARLSRUHE, Professeur de Droit, Secrétaire général de l'association du droit de l'informatique Allemande (DGRI)  
Lawyer in KARLSRUHE, Law Professor, general Secretary for the German computer law association (DGRI)

## 12h15 Concilier les approches - Eviter les pièges Merging points of view - avoid the pitfalls

Sébastien DELAYRE

Directeur du département Agile Entreprise, CGI Business Consulting  
Director for Agile Entreprise department, CGI Business Consulting

## 12h45 - 14h15 Déjeuner / Lunch

### Présidence de l'après-midi / Afternoon session presidency:

Hervé CAUSSE, Professeur d'Université au Pôle Recherche «Clermont U»

## Témoignages et retour d'expérience Experiences and feedback

### 14h20 Analysis of some of the most popular Agile contract models - Analyse des modèles de contrats Agile les plus courants

Susan ATKINSON

Solicitor - England & Wales, Keystonelaw, London

### 14h45 Quelques réalisations en Agile, les caractéristiques d'un projet en Agile - Agile live - project main features

Philippe ROUCOU

Consultant, Professeur associé à l'Université Paris VIII  
Consultant, Adjunct Professor at University Paris VIII

### 15h15 Pause - Break

### 15h25 Comment s'est déroulé et contractualisé un projet SCRUM ? Contracting and implementation of a SCRUM project

Nicolas CONTARD

Direction juridique BOUYGUES TELECOM  
Legal department BOUYGUES TELECOM

### 15h50 Table ronde : Réussir les projets Agile Roundtable : How to make it in Agile

### Les qualifications juridiques possibles des contrats en Agile Possible legal definitions for Agile contracts

Mathieu MARTIN

Associé - Partner BISMUTH AVOCATS - Administrateur AFDIT

### 16h15 Méthodes Agile et grands projets - la méthode «Scaled Agile Framework» pour structurer et contractualiser How to structure a project with Scaled Agile Framework

Sebastien DENOUAL

Manager du département Agile Entreprise, CGI Business Consulting  
Manager for Agile Entreprise department, CGI Business Consulting

### Débat avec la salle - Debate with the audience

### 16h45 Clôture de la journée - Closing remarks

Jérôme HUET

Agrégé des Facultés de Droit / Senior Fellow in the Law Faculty

# Bulletin d'inscription

Colloque AFDIT - 6 décembre 2013

- Participera au colloque et au déjeuner \*
- Participera au colloque seul \*

Nom.....

Prénom.....

Fonction (Avocats préciser le numéro CNBF) .....

.....

Société.....

.....

Adresse.....

.....

..... Ville.....

Tel .....

Email.....@ .....

**Devenez membre de l'AFDIT !**  
**100 €** : tarif personnes morales (pour un représentant)  
**75 €** : tarif personnes physiques  
**35 €** tarif étudiants, enseignants, magistrats  
 Bulletin d'adhésion sur [www.afdit.fr/](http://www.afdit.fr/)

## A retourner

**par e-mail :**  
[contact.afdit@atmavocats.com](mailto:contact.afdit@atmavocats.com)

**par courrier :**  
 18, rue Jean GOUJON - 75008 PARIS  
 \*avec le chèque de participation à l'ordre de l'AFDIT

## Informations pratiques



Auditorium du Conseil National des Barreaux  
 22, rue de Londres - 75009 Paris

**Accès RATP :**  
 Ligne 13 - Arrêt Liège ou Saint-Lazare  
 Ligne 12 - Arrêt Trinité d'Estienne d'Orves  
 RER ligne E - Station Haussmann Saint-Lazare  
 Gare Saint-Lazare

**Participation aux travaux :** 120 euros / 50€ pour les membres de l'AFDIT à jour de leur cotisation et gratuit pour les étudiants, enseignants et magistrats membres de l'AFDIT à jour de leur cotisation  
**Participation au déjeuner :** 60 euros

**Inscription obligatoire avant le 2 déc. 2013**  
 auprès de Marie FALLEAU, à l'adresse suivante :  
[contact.afdit@atmavocats.com](mailto:contact.afdit@atmavocats.com)



Commission Economie numérique et Internet

